



Bulletin de santé du végétal de la filière Jardins Espaces Végétalisés et Infrastructures

Retrouvez ce bulletin sur le site de [FREDON Grand Est](#) et de la [DRAAF Grand Est](#).

Recevez gratuitement le BSV JEV en vous abonnant sur le site internet de la [CRAGE Grand Est](#).



BILAN DE LA CAMPAGNE BSV JEV 2025

Le réseau en Grand Est

Le réseau d'observateurs commence à se stabiliser, mais il est encore possible de le rejoindre. En effet, plus il y a d'observateurs, plus le bulletin donne un aperçu fidèle de la situation en région.

Réseau de piégeage

Le piégeage de *Popillia japonica* a continué cette année et de nouveaux pièges ciblant d'autres organismes ont été mis en place.

Année climatique

L'année 2025 a fait face à de fortes chaleurs et peu de pluie, cela a favorisé une arrivée précoce et une forte intensité des ravageurs.

Les ravageurs

- Organismes Réglementés (OR)
- Organismes Non Réglementés (ONR)

Les maladies

- Organismes Réglementés (OR)
- Organismes Non Réglementés (ONR)

Les espèces à enjeux sur la santé humaine

- L'ambroisie à feuilles d'armoise
- L'ambroisie trifide
- La berce du Caucase
- Les chenilles processionnaires du chêne et du pin
- Le datura stramoine

Les auxiliaires

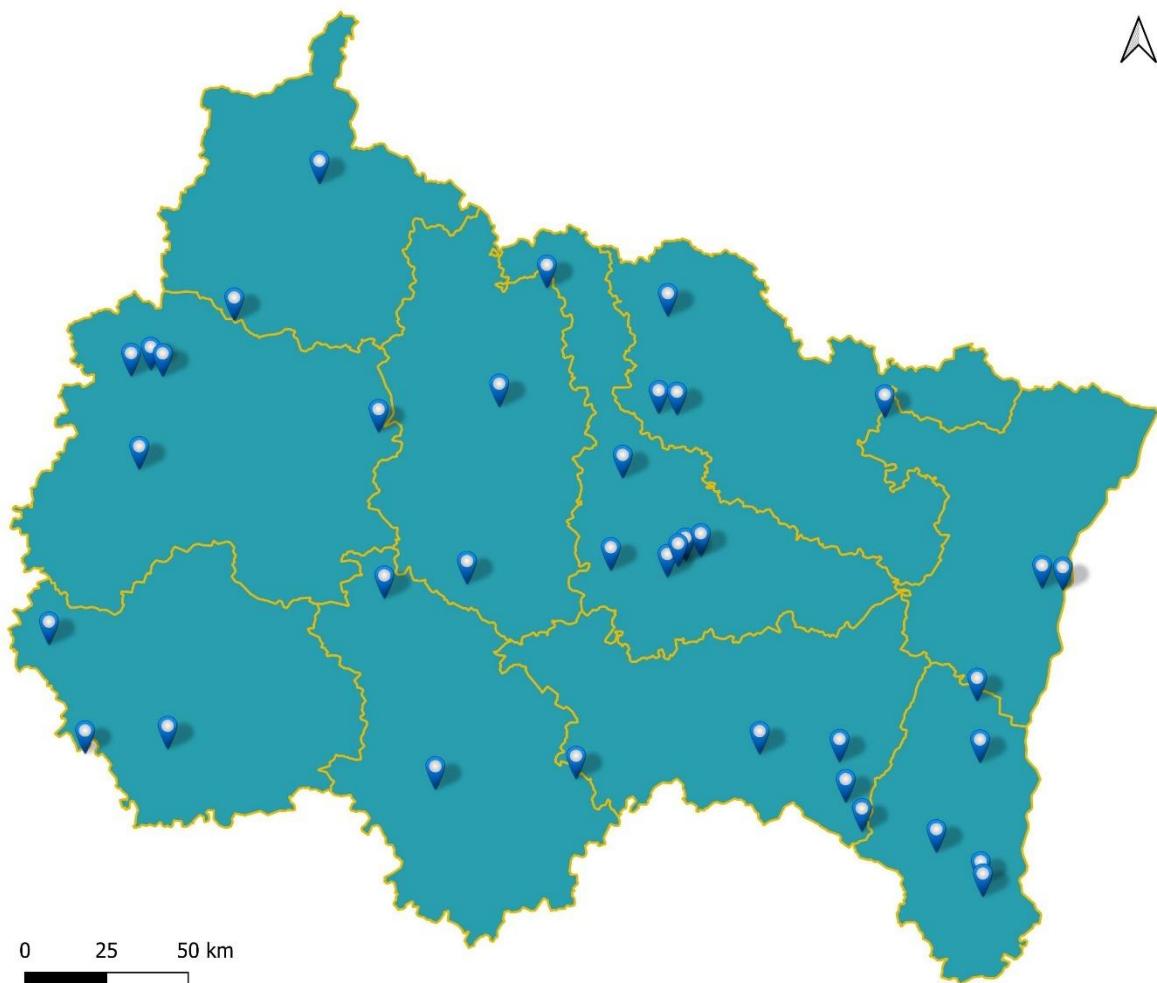
Les espèces exotiques envahissantes

Observations ponctuelles biodiversité

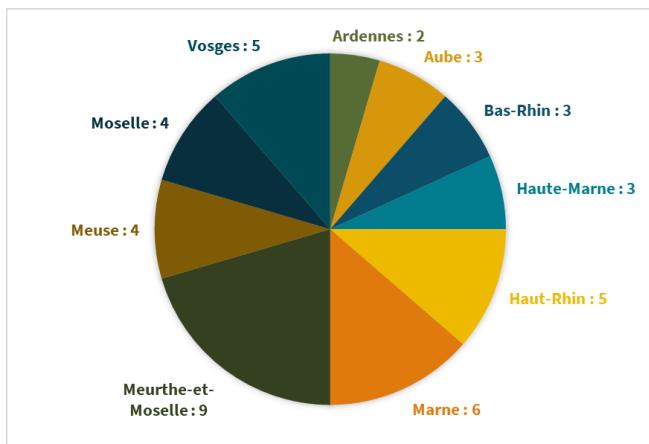
Le réseau en Grand Est

- **Le réseau d'observateurs en 2025**

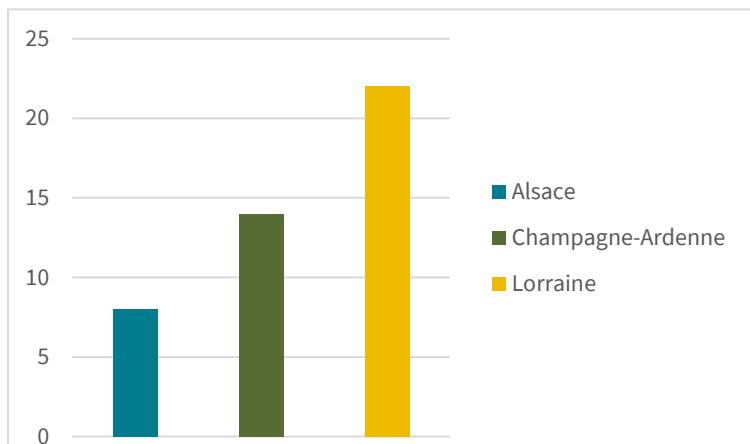
Cette année 7 personnes ont rejoint le réseau d'observateurs du BSV JEV, portant à 44 le nombre d'observateurs qui constituent ce réseau. La répartition reste inégale entre les différentes anciennes régions, avec une majorité d'observateurs en Lorraine, un peu moins en Champagne-Ardenne et peu d'observateurs en Alsace. Quand on compare par département, on peut voir que la Meurthe-et-Moselle est celui qui comporte le plus d'observateurs, suivi de la Marne. Enfin le département des Ardennes est le département avec le moins d'observateur (c'est-à-dire deux personnes).



Carte de répartition des observateurs du BSV JEV en Grand Est en 2025



Nombre d'observateurs par département



Nombre d'observateurs par ancienne région

Merci aux observateurs pour leur participation à ce réseau, et leur implication tout au long de la saison !

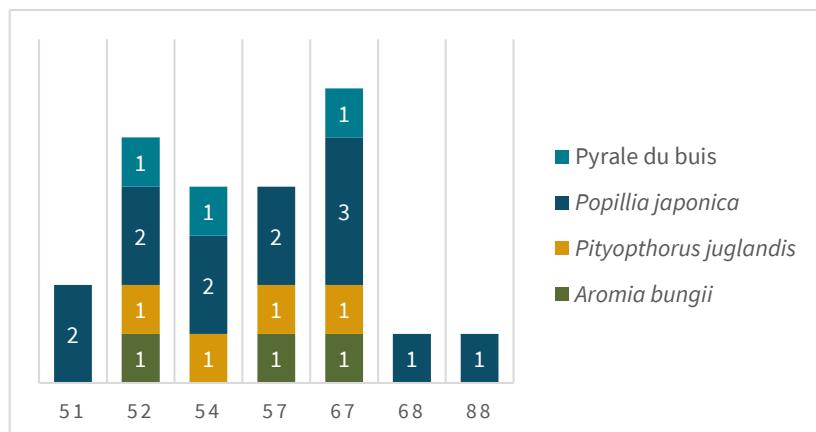
Réseau de piégeage

En 2025, le piégeage par les observateurs a encore évolué avec l'ajout de la surveillance de deux organismes de quarantaine en plus de *Popillia japonica* qui sont *Aromia bungii* et *Pityophthorus juglandis* (photo ci-contre) ainsi qu'un organisme nuisible qui est la pyrale du buis. Il y a actuellement 23 pièges gérés par les observateurs du BSV JEVI en Grand Est.

Aucun des organismes de quarantaine recherchés n'a été capturé (photos ci-dessous des contenus des pièges pour *Popillia japonica* à gauche et *Pityophthorus juglandis* à droite), cependant pour la pyrale, les pièges ont capturé des papillons.



Crédit : D. MICHEL



Type et nombre de piége par département



Crédit : D. MICHEL



Crédit : D. MICHEL

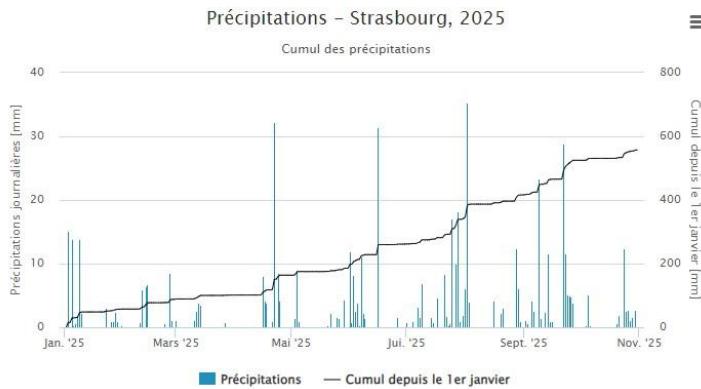
Année climatique

En 2025, le climat dans la région Grand Est a été marqué par de fortes chaleurs, peu de précipitations (presque moitié moins qu'en 2024). L'hiver était doux, puis suivi d'un printemps où les températures ont rapidement augmenté. L'été quant à lui fut particulièrement chaud et sec, avec des épisodes orageux et des pluies diluviennes, très condensées et sur des laps de temps courts. L'automne a débuté avec des températures assez élevées pour la saison, incluant des épisodes venteux, puis une vague de froid s'est installée incluant des chutes de neige et de la pluie.

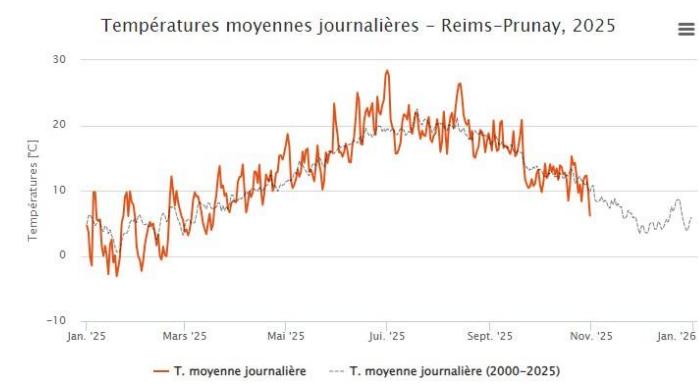
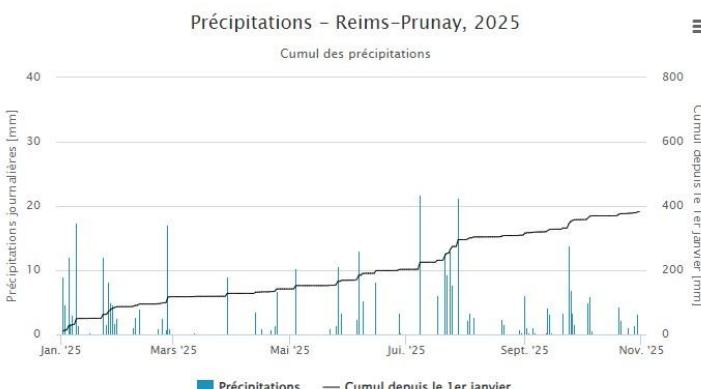
En conclusion, l'année 2025 est marquée par de fortes chaleurs et de la sécheresse. Cela a favorisé des émergences anticipées des ravageurs ainsi que de fortes densités de populations et de nombreuses générations jusque tard dans l'année.

Ci-dessous les graphiques des températures moyennes journalières et du cumul des précipitations de 2025 par ancienne région, (source : <https://prevision-meteo.ch/>) :

• Pour l'Alsace

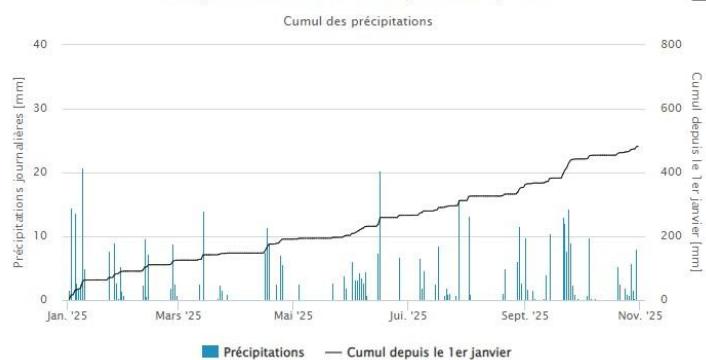


• Pour la Champagne-Ardenne

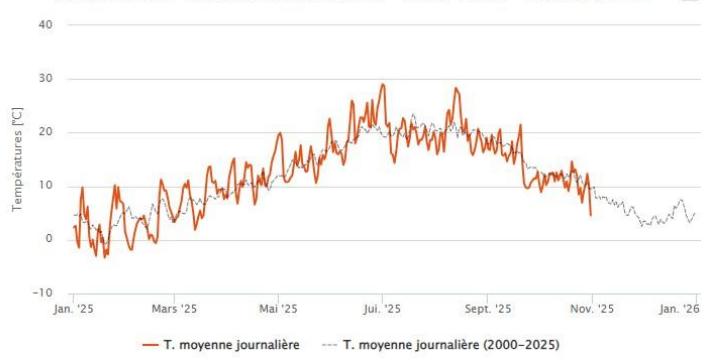


• Pour la Lorraine

Précipitations – Metz-Nancy-Lorraine, 2025



Températures moyennes journalières – Metz-Nancy-Lorraine, 2025



Organismes suivis en 2025

	Maladies	Ravageurs
Suivi des bio-agresseurs	Anthracnose	Acariens
	Black rot	Aleurode
	Chalarose du frêne	Altise
	Cloque du pêcher	Carpocapse des pommes et des poires
	Coup de soleil	Charançon du saule
	Maladie criblée des feuilles	Cochenille
	Maladie de la suie	Cynips du rosier
	Mildiou	Doryphore
	Oïdium	Galéruque de l'orme
	Polypore soufré	Galle à cynips
	Rouille grillagée du poirier	Hanneton commun
	<i>Sphaeropsis sapinea</i>	Hylésine du frêne
	Taches noires du rosier	Hyponomeute
	Taches noires de l'érable	Limace horticole
	Tavelure	Megachile
	Verticilliose	Mineuse de l'aulne
	<i>Volutella buxi</i>	Mineuse du marronnier
		Mouche de la cerise
		Mouche mineuse des feuilles de houx
		Otiorhynque
		Puceron
		Punaise diabolique
		Pyrale du buis
		Tigre du chêne
		Tigre du platane
	Tigre du poirier	
	Tipule	
	Zeuzère	

ONR (Organismes Non Réglementés)

Observations ponctuelles biodiversité
Bombyx
Bombyx de la ronce
Bombyx du chêne
Bourdon coucou
Cercope sanguin
Chenille bourrue
Cicadelle
Coccinelle à damier
Criocère du lis
Cucullie de la camomille
Cucullie du bouillon blanc
Cuivré commun
Ecaille chinée
Frelon commun
Grand paon de nuit
Libellule Caloptéryx vierge
Lichénée du saule
Machaon
Mante religieuse
Orchis abeille
Orchis bouc
Papillon collier de corail
Papillon feuille morte
Punaise arlequin
Punaise verte
Sialis
Téléphore livide
Tircis

		Maladies	Ravageurs
Suivi des bio-agresseurs OR (Organismes Réglementés)	<i>Geosmithia morbida</i>	<i>Anaplophora sp.</i>	
	<i>Rose rosette virus</i>	<i>Aromia bungii</i>	
	<i>Xylella fastidiosa</i>	<i>Bactrocera dorsalis</i>	
		<i>Bursaphelenchus xylophilus</i>	
		<i>Ceratocystis platani</i>	
		<i>Ceratocystis platani</i>	
		<i>Dendrolimus sibiricus</i>	
		<i>Pochazia shantungensis</i>	
		<i>Pomacea sp.</i>	
		<i>Popillia japonica</i>	
		<i>Spodoptera frugiperda</i>	
		<i>Toumeyella parvicornis</i>	
		<i>Xylotrechus chinensis</i>	

Espèces à enjeux sur la santé et EEE
Ambroisie à feuilles d'armoise
Ambroisie trifide
Berce du Caucase
Chenilles processionnaires du chêne
Chenilles processionnaires du pin
Datura stramoine
Renouées asiatiques

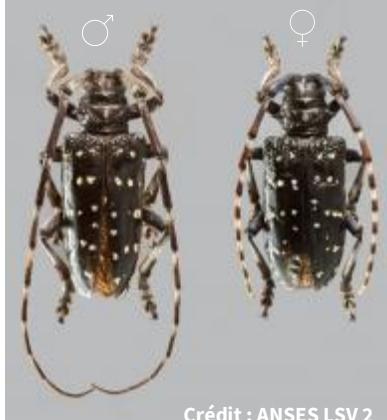
Note nationale biodiversité
Abeilles-polliniseurs
Araignées
Arbres et haies champêtres
Auxiliaires de cultures
Chauve-souris
Flore des champs
Papillons

Auxiliaires
Coccinelle
Syrphe

Les ravageurs

- Organismes Réglementés (OR)

- Capricornes asiatiques (*Anoplophora sp.*) : [BSV 1](#)

<i>Anoplophora chinensis</i>												<i>Anoplophora glabripennis</i>																																																																																											
Les deux coléoptères sont très grands et mesurent entre 20 et 37 mm de long. De couleur noire, les deux espèces présentent de 10 à 20 taches blanches, mais le capricorne asiatique peut en compter jusqu'à 60 et leur couleur peut varier considérablement.																																																																																																							
																																																																																																							
																																																																																																							
<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>JAN</th> <th>FEV</th> <th>MAR</th> <th>AVR</th> <th>MAI</th> <th>JUIN</th> <th>JUIL</th> <th>AOUT</th> <th>SEPT</th> <th>OCT</th> <th>NOV</th> <th>DEC</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Période de symptomatologie</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Période de symptomatologie optimale</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>														JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOUT	SEPT	OCT	NOV	DEC	Période de symptomatologie													Période de symptomatologie optimale													<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>JAN</th> <th>FEV</th> <th>MAR</th> <th>AVR</th> <th>MAI</th> <th>JUIN</th> <th>JUIL</th> <th>AOUT</th> <th>SEPT</th> <th>OCT</th> <th>NOV</th> <th>DEC</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Période de symptomatologie</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Période de symptomatologie optimale</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>														JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOUT	SEPT	OCT	NOV	DEC	Période de symptomatologie													Période de symptomatologie optimale												
	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOUT	SEPT	OCT	NOV	DEC																																																																																											
Période de symptomatologie																																																																																																							
Période de symptomatologie optimale																																																																																																							
	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOUT	SEPT	OCT	NOV	DEC																																																																																											
Période de symptomatologie																																																																																																							
Période de symptomatologie optimale																																																																																																							

Description : Le capricorne asiatique (*Anoplophora glabripennis*) et le capricorne asiatique des agrumes (*Anoplophora chinensis*) figurent parmi les ravageurs des feuillus les plus dangereux au monde. Ils sont classés comme organismes de quarantaine dans l'Union Européenne contre lesquels la lutte est obligatoire. Ils occasionnent des dégâts très importants sur de nombreuses espèces de feuillus vivants : érable, orme, peuplier, bouleau, saule, pommier, poirier, agrumes, frêne, hêtre, etc. Ils entraînent l'affaiblissement des arbres, leur dépérissement et leur mort, ce qui peut engendrer la chute d'arbres.

Rappel des symptômes : Les dégâts occasionnés par les adultes portent essentiellement sur les racines affleurantes et la base du tronc (pour *Anoplophora chinensis*), sur le tronc et les branches (pour *Anoplophora glabripennis*). On retrouve également de la sciure en dehors des galeries (activité larvaire), et des coulures de sève, ce qui facilite leur détection.

Surveillance : Depuis le foyer (d'*Anaplophora chinensis*) découvert et éradiqué en 2019 à Strasbourg, tous les ans une surveillance a lieu. Il s'agit de l'intervention d'une équipe cynophile (photo ci-contre). **Aucune présence d'*Anoplophora glabripennis* n'a été détectée en Grand Est.**



Crédit : DRAAF

2) Longicorne à col rouge (*Aromia bungii*) : [BSV 7](#)

Description : Le longicorne à col rouge, ou *Aromia bungii*, est un coléoptère originaire d'Asie et d'Extrême-Orient russe qui se développe principalement sur des arbres du genre *Prunus*. En 2011, cet insecte a été découvert pour la première fois dans un arbre en Allemagne, puis de nouveau dans ce pays en 2016. En 2012, il a été signalé en Italie puis en 2013 et 2017. Son éradication est en cours en Allemagne et en Italie, où il a été découvert en 2012 et 2017. Les voies potentielles d'introduction sont le bois et les produits faits de bois, les matériaux d'emballage en bois et les plants de pépinières de *Prunus*.

L'adulte a un aspect caractéristique de longicorne, avec des antennes aussi longues que le corps chez la femelle et beaucoup plus longues chez le mâle.

Rappel des symptômes : les dégâts larvaires peuvent induire une réduction de croissance marquée de l'arbre hôte. Ils sont visibles par la présence de sciure de couleur rougeâtre sur les branches, le tronc et/ou le sol. Il est aussi possible d'observer la présence de trous d'émergence de l'insecte adulte à la base du tronc (forme ovale, jusqu'à 16 mm de diamètre maximum).

Surveillance : Aucune présence d'*Aromia bungii* n'a été détectée en Grand Est.



Crédit : ANSES LSV 2

	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOUT	SEPT	OCT	NOV	DEC
Période de symptomatologie												

3) Mouche orientale du fruit (*Bactrocera dorsalis*) : [BSV 5](#)

Description : *Bactrocera dorsalis* ou mouche orientale du fruit est un insecte de l'ordre des diptères. Originaire d'Asie, elle s'est propagée depuis le début des années 2000, vers le Moyen-Orient et dans presque toute l'Afrique. Elle fait l'objet d'une attention toute particulière car elle fait partie des 20 organismes nuisibles constituant une priorité absolue pour les États membres de l'Union européenne au regard de la gravité des problèmes économiques ou environnementaux qu'ils peuvent engendrer.

Bactrocera dorsalis peut s'attaquer à plusieurs centaines d'espèces de plantes cultivées et sauvages. Les dégâts sont causés par les larves qui se développent dans les fruits et les légumes, rendant les produits impropre à la commercialisation. Les plantes cultivées concernées sont essentiellement les cultures fruitières, les agrumes mais également les cultures légumières.



Rappel des symptômes : Les dégâts sont dus aux larves et se présentent sous forme de piqûres de pontes plus ou moins variables selon les fruits et légumes attaqués, des murissemens précoces, de la pourriture et des chutes de fruits.

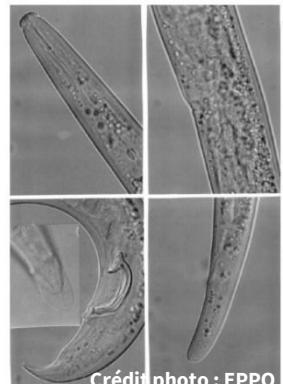
Surveillance : En 2023, aucun spécimen n'a été détecté. En juillet 2022, un spécimen adulte mâle a été capturé sur la commune de Pfäffatt, à proximité de Mulhouse, cela constitue la première interception de l'insecte en région Grand Est. Les premiers éléments d'investigation établissent aussi dans ce cas un lien avec l'importation de fruits exotiques contaminés. **En 2025, aucune présence d'individu n'a été détectée en Grand Est.**

	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOUT	SEPT	OCT	NOV	DEC
Période de symptomatologie												
Période de symptomatologie optimale												

4) Nématode du pin (*Bursaphelenchus xylophilus*) : [BSV 9](#)

Description : Le nématode du pin est originaire d'Amérique du Nord et il s'est propagé en Asie, en particulier au Japon, dans le sud de la Chine, à Taiwan et en Corée. En Europe, il est présent au Portugal où il a été identifié pour la première fois en 1999, et en Espagne depuis 2008. Le 3 novembre 2025, le nématode a été officiellement détecté pour la première fois en France dans un peuplement de pins maritimes de la commune de Seignosse dans les Landes. Les pins sont les conifères les plus attaqués par le nématode. Le nématode ne se retrouve pas uniquement dans les végétaux vivants. Puisqu'il est également transporté par le bois y compris celui sous forme d'emballages, de copeaux ou de palettes. Sa taille est inférieure au millimètre.

La propagation de *Bursaphelenchus* a lieu uniquement par l'intermédiaire d'un vecteur qui est un coléoptère : *Monochamus galloprovincialis*.



Rappel des symptômes : Les symptômes sont les suivants : jaunissement puis flétrissement généralisé des aiguilles suivis d'une mort rapide de l'arbre, présence de galeries creusées par les larves de *Monochamus* et point de sortie de l'adulte. Le bleuissement du bois sur une coupe de pin correspond au développement de champignons dont le nématode se nourrit.

Surveillance : Aucune présence de *Bursaphelenchus xylophilus* n'a été détectée en Grand Est.

	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOUT	SEPT	OCT	NOV	DEC
Période d'observation du vecteur												
Période de symptomatologie												
Période de symptomatologie optimale												

5) Chancre coloré du platane (*Ceratocystis platani*) : BSV 5

Description : Il s'agit d'un champignon qui est responsable de la maladie du chancre coloré du platane. Il est présent dans de nombreux états des Etats-Unis mais aussi en Europe. On le retrouve notamment en Italie, en Suisse et en France (Sud et Île-de-France).

Ce champignon pénètre dans l'arbre par des blessures au niveau du tronc ou des racines et colonise très rapidement les tissus. Pour se développer il doit être en contact direct avec une cellule vivante. Il forme un mycélium blanc, qui devient plus foncé en vieillissant. Il se développe à des températures comprises entre 10°C et 35°C, avec un optimum à 25-27°C. Il produit des substances toxiques qui sont véhiculées par la sève, ce qui va engendrer un flétrissement foliaire.



Crédit : OEPP

Rappel des symptômes : Le chancre provoque chez l'arbre des lésions de couleur bleu-noir ou violette au niveau de l'écorce des troncs et des branches. L'écorce va se dessécher progressivement puis la nécrose va s'étendre et le feuillage jaunir. Tout cela conduit au dessèchement général de l'arbre qui va finir par mourir.

Surveillance : Aucune présence de *Ceratocystis platani* n'a été détectée en Grand Est.

	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOUT	SEPT	OCT	NOV	DEC
Période de symptomatologie												
Période optimale												

6) *Dendrolimus sibiricus* : BSV 6

Description : Il s'agit d'un papillon, actuellement présent en Sibérie, au nord-est de la Chine, au nord de la Mongolie et en Corée du Nord. Il n'est pas présent en France, ni en Europe. Il est un défoliateur des résineux (pins, épicéas, sapins et mélèzes).

Rappel des symptômes : Les défoliations peuvent être très fortes et à l'origine de mortalités massives.

Surveillance : Aucune présence de *Dendrolimus sibiricus* n'a été détectée en Grand Est.

	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOUT	SEPT	OCT	NOV	DEC
Période de symptomatologie												
Période de symptomatologie optimale												



Dendrolimus sibiricus (DENDS) - https://gd.eppo.int

7) *Pochazia shantungensis* : BSV 2

Description : *Pochazia shantungensis* ou cigale à ailes brunes est un insecte hémiptère fulgoromorphe de grande taille originaire de Chine. Cet insecte avait jusqu'à présent été détecté dans le sud de la France, plus précisément en Provence-Alpes-Côte d'Azur (en 2018), en Occitanie (en 2022 et 2023) et en Haute-Corse (en 2023).

L'insecte est classé organisme de quarantaine à titre provisoire listé par l'[arrêté du 11 mars 2022](#).

Rappel des symptômes : *Pochazia shantungensis* peut s'attaquer à plus de 200 plantes. Les filières concernées sont l'arboriculture fruitière (prunier, pommier, cerisier, pêcher, myrtille, noyer, kaki, vigne), ainsi que l'ornementale arbustive et forestier (érable, platane, peuplier, chêne, laurier noble, laurier cerise, laurier tin, rosier, lierre, ronce).

Surveillance : Au cours du mois de janvier 2025, quelques spécimens au stade larvaire ont été détectés pour la première fois dans la région Grand Est (département du Haut-Rhin) dans une serre sur une espèce d'arbuste rare du genre *Sophora*. Cela constitue la première découverte de l'insecte au nord de la France. Toutes les plantes-hôtes présentes dans la serre ont été inspectées, et aucun autre spécimen n'a été trouvé. Des mesures de lutte appropriées et de surveillance (examens visuels et piégeage) ont été mises en œuvre afin d'éliminer ce ravageur et d'éviter sa propagation.



Pochazia shantungensis Stade larvaire



Pochazia shantungensis adulte (photo OEPP)

8) *Pomacea* sp. : BSV 9

Description : Il s'agit d'un gastéropode originaire d'Amérique qui a été introduit en Espagne pour l'aquariophilie. En France, il a été détecté en juillet 2018, à Fréjus dans le Var où il est en cours d'éradication. Il possède une coquille fermée par un opercule, généralement de grande taille (supérieur à 3 cm). *Pomacea* sp. est phytopophage et consomme de nombreux végétaux, ce qui pose problème dans les zones humides et engendre de lourdes conséquences sur la biodiversité. Il peut être vecteur d'une maladie parasitaire, l'angiostrongylose qu'il peut transmettre à l'Homme en cas de consommation d'escargots crus ou insuffisamment cuits.



Crédit : OEPP

Rappel des symptômes : Il pond des œufs hors de l'eau regroupés sous forme de masses colorées très caractéristiques du genre. Ces œufs sont déposés aussi bien sur des végétaux (plantes émergées et terrestres) que sur des ouvrages d'art et autres structures artificielles et représentent des indices de présence très caractéristiques.

Surveillance : Aucune présence de *Pomacea* sp. n'a été détectée en Grand Est.

	JAN	FÉV	MARS	AVR	MAI	JUN	JUIL	AOUT	SEPT	OCT	NOV	DÉC
Adultes												
Oeufs												

9) Scarabée japonais (*Popillia japonica*) : [BSV 3](#), [BSV 5](#)

Description : Le scarabée japonais, *Popillia japonica*, est un organisme nuisible classé parmi les organismes de quarantaine prioritaires par la réglementation européenne sur la santé des végétaux (règlement (UE) 2019/1702), car sa présence peut représenter une menace économique, environnementale ou sociale importante pour le territoire de l'Union Européenne.

C'est un coléoptère qui mesure environ 10 mm de long et 6 mm de large. Sa tête, son thorax, son abdomen et ses pattes sont vert métallique. Il a des rangées de soies blanches sous l'abdomen qui apparaissent de dessus sous forme de touffes blanches très caractéristiques. Il est très polyphage, c'est à dire qu'il se nourrit de très nombreuses plantes hôtes. Il s'agit principalement des bouleaux, châtaigniers, érables, marronniers, noyers, ormes, peupliers, platanes, pommiers, pruniers d'ornement, rosiers, saules et tilleuls.



Pour les larves les milieux favorables à leur développement sont les gazons, pelouses, prairies, talus enherbés, terrains de sport (golfs, terrains de foot, ...). Il faut savoir que les gazons sont d'autant plus favorables à la ponte qu'ils sont arrosés. L'adulte va se nourrir des feuilles en ne laissant que les nervures.

Rappel des symptômes : Les dégâts sont caractéristiques : les feuilles des plantes attaquées sont découpées en dentelle. Les feuilles finissent ensuite par brunir et tomber. Il peut également s'attaquer aux fleurs. Les larves se nourrissent surtout de racines de graminées.

Surveillance : Dans le cadre du BSV JEVI, la surveillance visuelle est complétée par le suivi de 13 pièges réparties sur 7 départements. La campagne de surveillance 2025 a été marquée par la détection du scarabée japonais pour la première fois sur le territoire national, dans le Grand Est, dans les départements du Haut-Rhin et du Bas-Rhin. Au total cinq adultes ont été détectés durant l'été. Les quatre premiers par piégeage, au niveau des gares de Mulhouse (68) et Strasbourg (67), à Saint Hippolyte (68) près de l'aire d'autoroute A35 et à Saint Louis (68) dans la zone délimitée. Le cinquième cas correspond à la découverte par un particulier d'un individu mort sur son véhicule. Dans les cinq situations, la surveillance renforcée qui a suivi n'a pas révélé la présence d'autres spécimens et a permis de considérer qu'il s'agissait de l'interception d'individus isolés, des "auto-stoppeurs", qui se seraient déplacés via le transport humain (train, camion, voiture). **La campagne s'achève sans identification de foyer sur le territoire.**

Pour plus d'informations : [cliquer ici](#)

	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUN	JUIL	AOUT	SEPT	OCT	NOV	DEC
Adultes												
Oeufs												
Larves	N+1	N+1	N+1									
Nymphes												



10) *Spodoptera frugiperda* : [BSV 8](#)

Description : *Spodoptera frugiperda* ou la légionnaire d'automne est un lépidoptère ravageur originaire des régions tropicales et subtropicales d'Amérique. Il n'est pas présent en France.

Rappel des symptômes : Les feuilles ont un aspect caractéristique de « squelette » ou de « fenêtres », car les larves s'en nourrissent.



Crédit : J. JULIEN

Surveillance : Aucune présence du *Spodoptera frugiperda* n'a été détectée en Grand Est.

	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOUT	SEPT	OCT	NOV	DEC
Période de symptomatologie												
Période optimale												

11) *Toumeyella parvicornis* : [BSV 6](#)

Description : Il s'agit d'une cochenille qui serait originaire de Floride. *Toumeyella parvicornis* a été observée pour la première fois en Europe en 2014 et 2018 en Italie. Depuis, elle a été observée en 2021 en Italie et en France, dans le Var (83).

Rappel des symptômes : Jaunissement, rougissement pouvant aller jusqu'au dessèchement des aiguilles puis des rameaux. Aspect translucide graisseux à la base des aiguilles.



Crédit photo : EPHYTIA INRA

Surveillance : Aucune présence du *Toumeyella parvicornis* n'a été détectée en Grand Est.

12) *Xylotrechus chinensis* : [BSV 7](#)

Description : *Xylotrechus chinensis*, ou longicorne tigre, est un coléoptère originaire d'Asie. En Europe, des foyers sont présents en Grèce (2017) et en Espagne (2013 et 2018). Il a été signalé pour la première fois en France en 2018, sur des mûriers platanes de la commune de Sète (Hérault) et à Bouscat (Gironde). Fin 2023, 36 communes sont officiellement trouvées infestées, dans les départements de l'Hérault, du Gard et de l'Aude (1 commune en 2018, 29 fin 2022).



Crédit : L. VALLADARES

Les espèces de mûriers (*Morus spp.*) dont le mûrier platane (*Morus australis*) sont ses hôtes préférentiels. Selon la littérature, les pommiers (*Malus spp.*), poiriers (*Pyrus spp.*) et la vigne (*Vitis vinifera*) seraient également des hôtes potentiels.

	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOUT	SEPT	OCT	NOV	DEC
Période de symptomatologie												

Rappel des symptômes : Les trous de sortie des adultes sont visibles sur les troncs et branches principales de l'arbre. Ces trous de sortie sont parfaitement circulaires et d'un diamètre d'environ 5 à 6 mm. Des rejets de sciure ou des coulées de sève peuvent également être visibles lors du développement des larves dans le bois. L'activité des larves dans le bois altère la circulation de la sève provoquant un dessèchement progressif de l'arbre voire sa mort. Les arbres ou branches atteintes sont également plus sensibles à la casse lors d'épisodes venteux, ce qui peut représenter un danger dans les parcs, jardins, allées fréquentés par le public.

Surveillance : Fin 2024, 58 communes sont officiellement infestées, dans les départements de l'Hérault, du Gard et de l'Aude (1 commune en 2018, 29 fin 2022, 36 fin 2023). **Aucune présence du *Xylotrechus chinensis* n'a été détectée en Grand Est.**

• Organismes Non Réglementés (ONR)

Sur un total de 146 observations on constate de nombreuses observations de pucerons (36), de mineuses du marronnier (24), de pyrale du buis (20) et d'hyponomeutes (18). Dans le tableau ci-dessous, NS signifie non suivi en 2024.

Ravageur observé	Type	Fréquence	Intensité	Comparaison avec 2024
Acariens	Ravageur	2	2	NS
Aleurode	Ravageur	1	1	NS
Altise	Ravageur	1	1	NS
Carpocapse des pommes et des poires	Ravageur	1	1	=
Charançon du saule	Ravageur	1	2	NS
Cochenille	Ravageur	1	1	<
Cynips du rosier	Ravageur	2	2	>
Doryphore	Ravageur	2	2	=
Galéruque de l'orme	Ravageur	2	2	>
Galle à cynips	Ravageur	1	1	=
Hanneton commun	Ravageur	1	1	NS
Hylésine du frêne	Ravageur	2	2	NS
Hyponomeute	Ravageur	3	3	>
Limace horticole	Ravageur	2	2	NS
Megachile	Ravageur	2	2	NS
Mineuse de l'aulne	Ravageur	1	1	NS
Mineuse du marronnier	Ravageur	3	3	>
Mouche de la cerise	Ravageur	1	1	NS
Mouche mineuse des feuilles de houx	Ravageur	1	1	NS
Otiorhynque	Ravageur	2	2	>
Puceron	Ravageur	2	3	>
Punaise diabolique	Ravageur	1	1	<
Pyrale du buis	Ravageur	2	2	<
Tigre du chêne	Ravageur	2	2	NS - 1ère détection en GE
Tigre du platane	Ravageur	3	2	>
Tigre du poirier	Ravageur	2	2	>
Tipule	Ravageur	1	1	NS
Zeuzère	Ravageur	2	1	NS

1) Pucerons (*Aphidoidea*) : [BSV 1](#), [BSV 2](#), [BSV 3](#) et [BSV 4](#)

De nombreux pucerons ont été observés sur de nombreux végétaux tout au long de la saison. Ils ont été principalement observés sur cerisier, rosier, frêne, hêtre et poirier. Ces observations ont eu lieu à Alincourt (08), Paisy-Cosdon (10), Reims (51), Saint-Dizier (52), Malzéville (54), Maxéville (54), Nancy (54), Saint-Max (54), Belleville-sur-Meuse (55), Neufgrange (57), Rurange-lès-Thionville (57), Yutz (57), Wasselonne (67) et Ventron (88).

Pression 2025		0	1	2	3	Comparaison avec 2024
Pucerons	Fréquence			■		
	Intensité				■	>



Crédit : V. TADDEI



Crédit : C. CLEMENT

2) Mineuse du marronnier (*Cameraria ohridella*) : [BSV 2](#), [BSV 3](#), [BSV 4](#), [BSV 5](#), [BSV 6](#), [BSV 7](#) et [BSV 8](#)

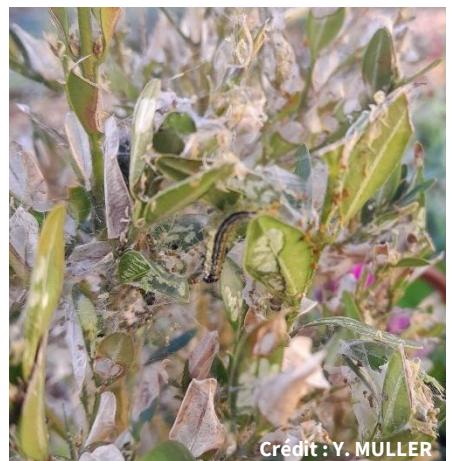
Sur les feuilles de marronnier, des mines de mineuse du marronnier et la présence de larves ainsi que des papillons ont été observées à Cormicy (51), Gueux (51), Reims (51), Taissy (51), Saint-Dizier (52), Heillecourt (54), Malzéville (54), Maxéville (54), Nancy (54), Pont-à-Mousson (54), Thiaucourt-Regniéville (54), Verdun (55), Freyming-Merlebach (57), Metzervisse (57), Réchicourt-le-Château (57), Stiring-Wendel (57) et globalement un peu partout en Grand Est.

Pression 2025		0	1	2	3	Comparaison avec 2024
Mineuse du marronnier	Fréquence				■	
	Intensité				■	>

3) Pyrale du buis (*Cydalima perspectalis*) : [BSV 1](#), [BSV 3](#), [BSV 4](#), [BSV 5](#), [BSV 6](#), [BSV 7](#), [BSV 8](#) et [BSV 9](#)

De nombreuses observations de dégâts, de présence chenilles à tous les stades et de papillons de pyrale du buis ont été réalisées à Alincourt (08), Reims (51), Nancy (54), Belleville-sur-Meuse (55), Manom (57), Metz (57), Eckbolsheim (67), Wasselonne (67), et Rozières-sur-Mouzon (88).

Pression 2025		0	1	2	3	Comparaison avec 2024
Pyrale du buis	Fréquence			■		
	Intensité			■		<



Crédit : Y. MULLER



Crédit : S. LOBREAUX

4) Hyponomeute (*Yponomeuta sp.*) : [BSV 1](#), [BSV 2](#), [BSV 3](#) et [BSV 4](#)

Des nids d'hyponomeutes et des chenilles ont été observés sur pommier et fusains. Ces observations ont eu lieu à Saint-Lambert (08), Châlons-en-Champagne (51), Reims (51), Saint-Memmie (51), Saint-Dizier (52), Amance (54), Malzéville (54), Maxéville (54), Saint-Max (54), Hambach (57), Manom (57), Neufgrange (57), Neunkirch (57), Roth (57), Châtenois (67) et Eckbolsheim (67).

Pression 2025		0	1	2	3	Comparaison avec 2024
Hyponomeute	Fréquence					>
	Intensité					

5) Tigre du platane (*Corythucha ciliata*): [BSV 4](#), [BSV 5](#), [BSV 6](#), [BSV 7](#) et [BSV 8](#)

Des tigres du platane à tous les stades ainsi que des symptômes ont été observés sur platane à Reims (51), Saint-Dizier (52), Nancy (54), Toul (54), Stiring-Wendel (57), Strasbourg (67) et Colmar (68).

Pression 2025		0	1	2	3	Comparaison avec 2024
Tigre du platane	Fréquence					>
	Intensité					



Crédit : V. TADDEI

6) Cynips (*Cynipidae*): [BSV 6](#) et [BSV 9](#)

Des galles à cynips ont été observées sur chênes et érables à Germigny (51), Heudicourt-sous-les-Côtes (55) et Metzeresche (57).



Crédit : P. HESSE

Pression 2025		0	1	2	3	Comparaison avec 2024
Galle à cynips	Fréquence					=
	Intensité					

7) Tigre du poirier (*Stephanitis pyri*) : [BSV 5](#), [BSV 6](#) et [BSV 9](#)

Des tigres du poirier ainsi que des symptômes de présence ont été observés sur pommiers et cotonéaster à Reims (51), Eckbolsheim (67) et Romanswiller (67).

Pression 2025		0	1	2	3	Comparaison avec 2024
Tigre du poirier	Fréquence					>
	Intensité					



8) Acariens (*Arachnida*) : [BSV 1](#), [BSV 2](#) et [BSV 5](#)



La présence de différents types d'acariens a été observée au cours de la saison :

- Des galles d'acariens (*Aculus ulmicola*) ont été observées sur feuilles d'orme à Belleville-sur-Meuse (55).
- Des symptômes de présence d'acariens des agrumes (*Panonychus citri*) ont été observés sur feuilles de citronnier à Yutz (57).
- Des symptômes de présence d'acariens (*Tetranychus spp.*) ont été observés sur feuilles de pastèques à Metz (57).

Pression 2025		0	1	2	3	Comparaison avec 2024
Acariens	Fréquence					NS
	Intensité					

9) Cochenilles (*Cynipidae*) : [BSV 5](#), [BSV 6](#) et [BSV 7](#)

Différentes cochenilles ont été observées au cours de la saison :

- Des cochenilles à bouclier (*Unapsi euonymi*) ont été observées à Freyming-Merlebach (57) et Stiring-Wendel (57).
- Des cochenilles pulvinaires de l'hortensia (*Eupulvinaria hydrangea*) ont été observées sur hortensia à Reims (51).

Pression 2025		0	1	2	3	Comparaison avec 2024
Cochenilles	Fréquence					<
	Intensité					





Crédit : A. SOWINSKI

10)

Cynips du rosier (*Diplolepis rosae*) : [BSV 9](#)

Des galles à cynips du rosier ont été observées sur rosier à Reims (51) et Heudicourt-sous-les-Côtes (55).

Pression 2025		0	1	2	3	Comparaison avec 2024
Cynips du rosier	Fréquence					>
	Intensité					

11) Doryphore (*Leptinotarsa decemlineata*) : [BSV 3](#), [BSV 4](#)

Des doryphores adultes ainsi que des œufs ont été observés sur pomme de terre à Cernay-lès-Reims (51) et Rochesson (88).

Pression 2025		0	1	2	3	Comparaison avec 2024
Doryphore	Fréquence					=
	Intensité					



Crédit : G. HUOT-MARCHAND



Crédit : A. SOWINSKI

12) Charançon du saule (*Cryptorhynchus lapathi*) : [BSV 9](#)

Des mines de charançon du saule ont été observées sur feuilles de saule-laurier à Reims (51).

Pression 2025		0	1	2	3	Comparaison avec 2024
Charançon du saule	Fréquence					NS
	Intensité					

13) Mineuse de l'aulne (*Heterarthrus vagans*) : [BSV 9](#)

Des larves et symptômes de présence ont été observés sur feuilles d'aulne à Reims (51) et Saint-Dizier (52).

Pression 2025		0	1	2	3	Comparaison avec 2024
Mineuse de l'aulne	Fréquence					NS
	Intensité					



Crédit : C. ANXE

14) Otiorhynque (*Otiorhynchus singularis*) : [BSV 6](#) et [BSV 7](#)



Des symptômes de présence d'otiorhynques ont été observés sur feuilles de fusain à Reims (51) et sur feuilles de pivoines à Belleville-sur-Meuse (55).

Pression 2025		0	1	2	3	Comparaison avec 2024
Otiorhynque	Fréquence					>
	Intensité					

15) Zeuzère (*Zeuzera pyrina*) : [BSV 1](#) et [BSV 6](#)

Des symptômes de présence et des individus adultes ont été observés sur poirier à Neufgrange et Eckolsheim (67).

Pression 2025		0	1	2	3	Comparaison avec 2024
Zeuzère	Fréquence					NS
	Intensité					



16) Aleurode (*Trialeurodes vaporariorum*) : [BSV 5](#)



Des individus adultes d'aleurode ont été observés sur feuilles de tomates à Reims (51).

Pression 2025		0	1	2	3	Comparaison avec 2024
Aleurode	Fréquence					NS
	Intensité					



17) Altise (*Chrysomelidae*) : [BSV 2](#)

Des individus adultes d'altises ont été observés sur chou-rave à Saint-Max (54).

Pression 2025		0	1	2	3	Comparaison avec 2024
Altise	Fréquence					NS
	Intensité					

18) Carpocapse des pommes et des poires (*Cydia pomonella*) : [BSV 7](#)



Crédit : FREDON Grand Est

Des carpocapses ont été observés sur poirier à Nancy (54).

Pression 2025		0	1	2	3	Comparaison avec 2024
Carpocapse des pommes et des poires	Fréquence					=
	Intensité					

19) Galéruque de l'orme (*Xanthogaleruca luteola*) : [BSV 9](#)

Des individus adultes de galéruque de l'orme et des symptômes ont été observés sur orme à Strasbourg (67).



Crédit : Ephytia

Pression 2025		0	1	2	3	Comparaison avec 2024
Galéruque de l'orme	Fréquence					>
	Intensité					

20) Hanneton commun (*Melolontha melolontha*) : [BSV 1](#)



Crédit : P. HESSE

Des individus adultes de hanneton commun ont été observés à Gueux (51).

Pression 2025		0	1	2	3	Comparaison avec 2024
Hanneton commun	Fréquence					NS
	Intensité					

21) Hylésine du frêne (*Hylesinus varius*) : [BSV 3](#)

Des symptômes de présence d'hylésine du frêne ont été observés sur frênes à Saint-Dizier (52).



Crédit : T. BROCHAIN

Pression 2025		0	1	2	3	Comparaison avec 2024
Hylésine du frêne	Fréquence					NS
	Intensité					

22) Limace horticole (*Arion hortensis*) : [BSV 2](#)

Des limaces horticoles ont été observées sur salade à Saint-Max (54).

Pression 2025		0	1	2	3	Comparaison avec 2024
Limace horticole	Fréquence			Blue		NS
	Intensité			Green		



23) Mégachile (*Megachilidae*) : [BSV 7](#)



Des symptômes de présence ont été observés sur feuilles d'érable à Reims (51). Les mégachiles (ou abeille solitaire) causent quelques dégâts sur les feuilles (découpage) mais elles doivent être préservées, jouant un rôle crucial dans le travail de pollinisation des plantes ornementales, potagères ou des arbres fruitiers du verger.

Pression 2025		0	1	2	3	Comparaison avec 2024
Mégachile	Fréquence			Blue		NS
	Intensité			Green		



24) Mouche de la cerise (*Rhagoletis cerasi*) : [BSV 2](#)

Des mouches de la cerise ont été capturées sur piège à proximité de cerisier à Saint-Max (54).

Pression 2025		0	1	2	3	Comparaison avec 2024
Mouche de la cerise	Fréquence		Blue			NS
	Intensité		Green			



25) Mouche mineuse des feuilles de houx (*Phytomyza ilicis*) : [BSV 7](#)

Des mines de mouche mineuse du houx ont été observées sur houx à Reims (51).

Pression 2025		0	1	2	3	Comparaison avec 2024
Mouche mineuse des feuilles de houx	Fréquence		Blue			NS
	Intensité		Green			

26) Punaise diabolique (*Halyomorpha halys*) : [BSV 6](#)

Des larves de punaise diabolique ont été observées sous les feuilles de framboisier à Reims (51).

Pression 2025		0	1	2	3	Comparaison avec 2024
Punaise diabolique	Fréquence		■			<
	Intensité		■			



27) Tigre du chêne (*Corythucha arcuata*) : [BSV 9](#)

Des individus à tous les stades ainsi que des symptômes de présence de tigres du chêne ont été observés sur chêne à Richardménil (54). **Il s'agit de la première observation recensée en Grand Est.**

Pression 2025		0	1	2	3	Comparaison avec 2024
Tigre du chêne	Fréquence			■		NS - 1ère détection en GE
	Intensité			■		



28) Tipule (*Tipulidae*) : [BSV 1](#)

Des attaques de gazon par des larves de tipules ont été observées à Chenay (51).



Pression 2025		0	1	2	3	Comparaison avec 2024
Tipule	Fréquence		■			NS
	Intensité		■			

Les maladies

• Organismes réglementés (OR)

1) *Geosmithia morbida* : [BSV 4](#)

Description : Il s'agit d'un champignon, originaire d'Amérique du Nord, qui cause la maladie des mille chancres du noyer. Son vecteur est le scolyte des pousses du noyer (*Pityophthorus juglandis*) qui est également un organisme de quarantaine. Il se déplace lors de vent fort, où il peut être emporté à près de 80 km. On peut le retrouver dans des végétaux destinés à la plantation, des grumes, des emballages en bois ou des déchets de bois, notamment à l'importation. Ce transport passif pourrait également avoir joué un rôle majeur dans la dissémination de la maladie jusqu'en Italie, où elle a été introduite avec du bois de noyer.



Rappel des symptômes : Rougissement et distorsion inhabituelle des feuilles, prolifération anarchique des pousses en « balai de sorcière », pousses rouges, production excessive d'épines, dépérissement, floraison réduite et malformation des fleurs.

Surveillance : Aucune présence de *Geosmithia morbida* n'a été détectée en Grand Est. En septembre 2022, plusieurs spécimens adultes de scolyte des pousses du noyer (*Pityophthorus juglandis*) ont été capturés dans deux parcs situés à Lyon et sa proche banlieue (Tête d'Or et Parilly).

	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOUT	SEPT	OCT	NOV	DEC
Période d'observation du vecteur												
Période de symptomatologie												
Période de symptomatologie optimale												

2) *Rose rosette virus* : [BSV 3](#)

Description : Il s'agit d'une maladie virale transmise par un acarien (*Phyllocoptes fructiphilus*). Cette maladie est présente aux Etats-Unis où elle a un fort impact économique et social. Elle touche toutes les espèces de rosiers autant les cultivés que les sauvages. Les plantes infectées perdent de la valeur esthétique et présentent progressivement un déclin général qui entraîne la mort de la plante.



Rappel des symptômes : Rougissement et distorsion inhabituelle des feuilles, prolifération anarchique des pousses en « balai de sorcière », pousses rouges, production excessive d'épines, dépérissement, floraison réduite et malformation des fleurs.

Surveillance : Aucune présence du *Rose rosette virus* n'a été détectée en Grand Est.

	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOUT	SEPT	OCT	NOV	DEC
Période de symptomatologie												

3) *Xylella fastidiosa* : **BSV 2** et **BSV 4**

Description : Il s'agit d'une bactérie dont le vecteur est une cicadelle : *Philaenus spumarius* (Cercope des près). Elle est présente en France, notamment en Corse, où elle est sous contrôle et en région PACA et en Occitanie, où elle est en pleine éradication. *Philaenus spumarius* présente 5 stades larvaires avant l'adulte, qui va mesurer de 5 à 6 mm environ. Elle apprécie de nombreux arbres, arbustes et plantes basses. C'est un ravageur mineur, mais qui a un rôle majeur en tant que vecteur de *Xylella fastidiosa*, de la lavande et d'une grande variété de plantes ornementales : *Aster*, *Berberis*, *Campanula*, *Chrysanthemum*, *Coreopsis*, *Lychnis*, *Mahonia*, *Phlox*, *Rosa*, *Rudbeckia*, *Solidago*. Elle est aussi commune sur les plantes rudérales (flore des bords de routes et chemin).



Rappel des symptômes : Les symptômes vont être des déformations et un flétrissement des jeunes pousses de plantes sensibles, parfois des malformations de fleurs. Les adultes ne causent aucun dégât direct. Il peut y avoir aussi des dégâts inesthétiques avec notamment la présence de crachats de coucou (sécrétion écumeuse).

Surveillance : Aucune présence de *Xylella fastidiosa* n'a été détectée en Grand Est.

	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOUT	SEPT	OCT	NOV	DEC
Période d'observation du vecteur												
Période de symptomatologie												



- **Organismes Non Réglementés (ONR)**

Sur un total de 45 observations c'est la présence d'oïdium (10) et de taches noires sur rosier (9) qui a été le plus souvent observée au cours de la saison. Dans le tableau ci-dessous, NS signifie non suivi en 2024.

Ravageur observé	Type	Fréquence	Intensité	Comparaison avec 2024
Anthracnose	Maladie	1	2	=
Black rot	Maladie	2	3	>
Chalarose du frêne	Maladie	2	2	<
Cloque du pêcher	Maladie	1	1	=
Coup de soleil	Maladie	2	2	=
Maladie criblée des feuilles	Maladie	2	2	>
Maladie de la suie	Maladie	2	2	>
Mildiou	Maladie	1	1	<
Oïdium	Maladie	1	1	<
Polypore soufré	Maladie	1	1	NS
Rouille grillagée du poirier	Maladie	1	1	<
<i>Sphaeropsis sapinea</i>	Maladie	2	2	<
Taches noires du rosier	Maladie	1	1	<
Taches noires de l'érable	Maladie	2	2	>
Tavelure	Maladie	2	3	>
Verticilliose	Maladie	1	1	NS
<i>Volutella buxi</i>	Maladie	2	3	NS

1) Oïdium (*Erysiphaceae*) : [BSV 1](#), [BSV 3](#), [BSV 4](#), [BSV 5](#), [BSV 6](#), et [BSV 8](#)

Des symptômes d'oïdium ont été observés sur feuilles de chêne, chèvrefeuille, laurier, poirier, pommier et rosier à Trigny (51), Saint-Dizier (52), Heillecourt (54), Manom (57), Neufgrange (57), Eckbolsheim (67) et Sélestat (67).

Pression 2025		0	1	2	3	Comparaison avec 2024
Oïdium	Fréquence					<
	Intensité					



Crédit : V. TADDEI

2) Maladie des taches noires du rosier (*Marssonina Rosae*) : [BSV 1](#), [BSV 3](#), [BSV 6](#) et [BSV 7](#)



Crédit : Y. MULLER

Des taches noires ont été observées sur rosier à Paisy-Cosdon (10), Reims (51), Nancy (54), Verdun (55), Metzeresche (57), Châtenois (67), Eckbolsheim (67) et Rozières-sur-Mouzon (88).

Pression 2025		0	1	2	3	Comparaison avec 2024
Taches noires	Fréquence					<
	Intensité					

3) Cloque du pêcher (*Taphrina deformans*) : [BSV 1](#), [BSV 2](#) et [BSV 3](#)

Des symptômes de cloque du pêcher ont été observés sur feuilles de pêcher à Saint-Lambert (08), Paisy-Cosdon (10), Belleville-sur-Meuse (55), Hambach (57) et Wasselonne (67).

Pression 2025		0	1	2	3	Comparaison avec 2024
Cloque du pêcher	Fréquence					=
	Intensité					



Crédit : M. LE TOUZE

4) Rouille grillagée du poirier (*Gymnosporangium sabinae*) : [BSV 3](#), [BSV 4](#), [BSV 5](#) et [BSV 7](#)

Des symptômes de rouille grillagée du poirier ont été observés sur feuilles de poiriers à Paisy-Cosdon (10), Nancy (54) et Eckbolsheim (67).

Pression 2025		0	1	2	3	Comparaison avec 2024
Rouille grillagée du poirier	Fréquence		■			<
	Intensité		■			



Crédit : Y. MULLER

5) Anthracnose (*Ascomycota*) : [BSV 4](#), [BSV 7](#) et [BSV 8](#)



Des symptômes d'anthracnose ont été observés sur chêne à Saint-Dizier (52), platane à Nancy (54) et tilleul à Réchicourt-le-Château (57).

Pression 2025		0	1	2	3	Comparaison avec 2024
Anthracnose	Fréquence		■			=
	Intensité			■		

6) Chalarose du frêne (*Hymenoscyphus fraxineus*) : [BSV 4](#) et [BSV 6](#)

Des symptômes de chalarose du frêne ont été observés à Toul (54), et Rozières-sur-Mouzon (88).

Pression 2025		0	1	2	3	Comparaison avec 2024
Chalarose du frêne	Fréquence			■		<
	Intensité			■		



Crédit : Ephytia

7) Mildiou (*Chromista*) : [BSV 5](#) et [BSV 6](#)

Des symptômes de mildiou ont été observés sur concombre à Vertus (51) et Vassincourt (55).



Pression 2025		0	1	2	3	Comparaison avec 2024
Mildiou	Fréquence			Blue		
	Intensité			Green		

<

8) Black rot du marronnier (*Guignardia aesculi*) : [BSV 8](#)

Des symptômes de maladie des taches rouges du marronnier ont été observés à Saint-Dizier (52).

Pression 2025		0	1	2	3	Comparaison avec 2024
Black rot	Fréquence			Blue		
	Intensité				Green	>



9) Coup de soleil : [BSV 7](#)



Des coups de soleil ont été observés sur feuilles d'aucuba à Stiring-Wendel (57).

Pression 2025		0	1	2	3	Comparaison avec 2024
Coup de soleil	Fréquence				Blue	
	Intensité				Green	=

=

10) Maladie criblée des feuilles (*Pseudomonas sp.*) : [BSV 6](#)

Des symptômes de la maladie criblée des feuilles ont été observés sur feuilles de chêne à Sélestat (67).

Pression 2025		0	1	2	3	Comparaison avec 2024
Maladie criblée des feuilles	Fréquence			■		>
	Intensité			■		



Crédit : A. MELONI-JAQUET



Apparition de la couche noire de spores sous l'écorce du tronc qui se craquelle | © FREDON Bourgogne-Franche-Comté

11) Maladie de la suie de l'érable (*Cryptostroma corticale*) : [BSV 4](#)

Des symptômes de maladie de la suie ont été observés sur érable à Toul (54).

Pression 2025		0	1	2	3	Comparaison avec 2024
Maladie de la suie	Fréquence			■		>
	Intensité			■		

12) Polypore soufré (*Laetiporus*) : [BSV 9](#)

Le champignon a été observé sur if à Reims (51).

Pression 2025		0	1	2	3	Comparaison avec 2024
Polypore soufré	Fréquence		■			NS
	Intensité		■			



Crédit : C. CLEMENT



Crédit : Petr Kapitola

UGA2112097

13) *Sphaeropsis sapinea* : [BSV 3](#)

Des symptômes de *Sphaeropsis sapinea* ont été observés à Saint-Dizier (52).

Pression 2025		0	1	2	3	Comparaison avec 2024
<i>Sphaeropsis sapinea</i>	Fréquence			■		<
	Intensité			■		

14) Maladie des taches noires de l'érable (*Rhytisma acerinum*) : [BSV 9](#)

Des taches noires ont été observées sur feuilles d'érable à Metzeresche (57).

Pression 2025		0	1	2	3	Comparaison avec 2024
Taches noires de l'érable	Fréquence					>
	Intensité					



Crédit : V. TADDEI

15) Tavelure (*Venturia inaequalis*) : [BSV 3](#)



Crédit : V. TADDEI

Des symptômes de tavelure ont été observés sur pommes à Maxéville (54).

Pression 2025		0	1	2	3	Comparaison avec 2024
Tavelure	Fréquence					>
	Intensité					

16) Verticilliose (*Verticillium*) : [BSV 5](#)

Des symptômes de verticilliose ont été observés sur aubergine à Vertus (51).

Pression 2025		0	1	2	3	Comparaison avec 2024
Verticilliose	Fréquence					NS
	Intensité					



Crédit : P. HESSE



Crédit : M. FRANTZ

17) *Volutella buxi* : [BSV 2](#)

Des symptômes de *volutella buxi* ont été observés sur buis à Yutz (57).

Pression 2025		0	1	2	3	Comparaison avec 2024
<i>Volutella buxi</i>	Fréquence					NS
	Intensité					

Les espèces à enjeux sur la santé humaine

	Présence dans le Grand Est	Signalements 2022	Signalements 2023	Signalements 2024	Signalements 2025
Ambroisie à feuilles d'armoise	Oui	35	60	61	38
Ambroisie à épis lisse	Oui	/	/	/	1
Ambroisie trifide	Non	/	/	/	/
Berce du Caucase	Oui	4	8	4	8
Chenilles processionnaires du chêne	Oui	/	/	/	1
Chenilles processionnaires du pin	Oui	/	15	19	167
Datura stramoine	Oui	2	5	5	14

Toutes les espèces abordées sont présentes sur le territoire du Grand Est. Les signalements présentés sont des retours ponctuels de personnes sensibilisées aux plantes concernées ou l'extraction des signalements des plateformes nationales ambroisie et chenilles. Une absence de signalement ne signifie donc pas l'absence de la plante.

1) L'ambroisie à feuilles d'armoise : BSV 3

Description : L'ambroisie pose un problème sanitaire et environnemental. Son pollen est très allergisant. Le pic de pollen d'ambroisie se situe en été et au début de l'automne, il convient donc d'intervenir en amont, avant la floraison, et sur le long terme, car ses graines peuvent rester viables plus de dix ans dans le sol, ce qui rend sa gestion complexe. La plante colonise divers types de terrains : sols nus, bords des routes et des chemins de fer, bords de cours d'eau, gravières, zones de cultures agricoles, terrains vacants, chantiers de construction... Elle apprécie particulièrement les sols nus ou remaniés. Elle pousse très vite et présente une grande tolérance au stress.

Rappel : Pour éviter la production de pollen et limiter la reproduction et l'expansion de la plante, les plants d'ambroisie doivent être systématiquement détruits dès leur détection. Suivant la taille de la surface infestée et le type de milieu concerné (surface agricole, bords de route...), la destruction peut se faire par arrachage, tontes ou fauchages répétés.



Crédit : V. TADDEI

Signalements : Une absence de signalement ne signifie pas une absence de la plante. D'après les données récoltées sur la plateforme de signalements ambroisie il y en a eu 38 en 2025. La plupart des signalements concernent des foyers déjà connus.

Participez au réseau ambroisie : Signalez tout pied d'ambroisie repéré sur la plateforme nationale de signalement : <https://signalement-ambroisie.atlasante.fr/apropos>



L'ambroisie trifide : [BSV 5](#)

Description : Originaire d'Amérique du Nord, l'ambroisie trifide se distingue par sa taille impressionnante (jusqu'à 4m de haut) et sa capacité à se propager rapidement et à envahir les cultures, entraînant des pertes agricoles significatives. En outre, son pollen est hautement allergène et peut provoquer de graves réactions chez les personnes sensibles, exacerbant les problèmes respiratoires et les allergies.

Signalements : Une absence de signalement ne signifie pas une absence de la plante. En 2025, aucun signalement n'a été recensé en Grand Est.



Crédit : V. TADDEI

2) La berce du Caucase : [BSV 2](#)



Crédit photo : L'AUDREY

Description : cette plante herbacée vivace a des fleurs en forme de grandes ombelles blanches pouvant atteindre 50 cm de diamètre. Elle peut atteindre 5 m de hauteur. La plante est bisannuelle ou vivace selon la rudesse du climat.

Rappel : Par contact, et en cas d'exposition au soleil, la plante, via les substances toxiques qu'elle contient provoque des brûlures de la peau.

En cas de contact, rincer abondamment la zone touchée et ne plus l'exposer au soleil jusqu'à l'hiver.

Signalements : Une absence de signalement ne signifie pas une absence de la plante. D'après les données récoltées il y en a eu 4 en 2024.

3) Les chenilles processionnaires du chêne et du pin : [BSV 2](#), [BSV 3](#), [BSV 4](#) et [BSV 8](#)

Description :

- **Processionnaires du chêne :** ces chenilles sont de couleur gris clair avec une bande dorsale noire. Leurs nids sont accolés au tronc ou sous les branches de chênes. Elles mesurent environ 35 mm de long et sont actives d'avril à juillet.
- **Processionnaires du pin :** ces chenilles sont de couleur foncée avec des touffes de poils brun-orangé. Leurs nids sont aux extrémités des branches de pins. Elles mesurent environ 40 mm de long et sont actives de décembre à avril.

Rappel : D'un point de vue phytosanitaire, ces chenilles engendrent des pertes de croissance dans les forêts ainsi qu'un affaiblissement, ce qui favorise les attaques d'autres ravageurs. Les dégâts sont également inesthétiques. D'un point de vue sanitaire, ces chenilles sont extrêmement urticantes et peuvent engendrer des atteintes cutanées, oculaires, respiratoires. Ceci est dû aux soies urticantes qu'elles relâchent en situation de stress.

Signalements : Sur la plateforme de signalement, il y a eu 167 signalements de processionnaire du pin et 1 de processionnaire du chêne. Pour les processionnaires du chêne, cela peut s'expliquer par le fait que nous sommes actuellement dans une période de creux concernant les pullulations.

- **Processionnaires du chêne** : on les retrouve dans une grande partie des chênaies de la plaine de Lorraine et la partie centrale de la Woëvre (en Meuse). Puis ponctuellement dans les plateaux calcaires de Meuse et de Haute-Marne, en Argonne, dans les crêtes pré-ardennaises, en Champagne humide et dans la plaine d'Alsace.
- **Processionnaires du pin** : on les retrouve dans l'Aube et au Sud de la Marne. Un foyer lié à une introduction accidentelle est observé à Obernai en Alsace.



Processionnaire du chêne



Processionnaire du pin

Participez au réseau chenilles : Signalez les nids ou chenilles repérés sur la plateforme nationale de signalement : <https://signalement-chenilles-processionnaires.atlasante.fr/apropos/pr-sentation>

SIGNEZ LA PRÉSENCE DE CHENILLES PROCESSIONNAIRES !



PLATEFORME INTERACTIVE
SIGNELEMENT
CHENILLES PROCESSIONNAIRES



Pour en savoir plus sur les chenilles processionnaires : chenille-risque.info



4) Le datura stramoine : [BSV 1](#) et [BSV 6](#)



Crédit : Isidre blanc / CC BY-SA 3.0

Description : cette plante annuelle robuste peut mesurer de 35 cm à 1,5 m de hauteur en fonction de la situation et de la concurrence avec d'autres végétaux. On la reconnaît avec ses fleurs blanches (ou parfois violettes) en forme d'entonnoir plissé de 6 à 10 cm de long.

Rappel : toutes les parties de la plante sont toxiques du fait de la présence d'alcaloïdes, en particulier dans les graines. L'ingestion, même en très petite quantité, peut provoquer des troubles hépatiques, nerveux et sanguins plus ou moins graves pouvant aller jusqu'à la mort.

Signalements : D'après les données récoltées il y en a eu 14 en 2025. Une absence de signalement ne signifie pas une absence de la plante.

Les auxiliaires

En 2025, certains auxiliaires ont été observés dans le cadre du BSV JEVI. Ces derniers ont été abordés dans les BSV suivants : [BSV 2](#), [BSV 3](#), [BSV 4](#), [BSV 5](#) et [BSV 9](#).

Auxiliaires	Fréquence	Intensité	Comparaison avec 2023
Coccinelle	1	1	<
Syrphe	1	2	>



Les espèces exotiques envahissantes

	Présence dans le Grand Est	Signalements 2023	Signalements 2022	Signalements 2025
Renouées	Oui	/	/	/

Nous avons quelques signalements de renouée dans le cadre du BSV JEV1, mais la plante est très présente sur le territoire du Grand Est et il est nécessaire de garder à l'esprit que peu ou une absence de signalement ne signifie pas l'absence de la plante.

1) Les renouées asiatiques : [BSV 9](#)

Description : Les renouées asiatiques sont des plantes herbacées vivaces, à port buissonnant. Elles apprécient les milieux frais, riches en azote, comme les berges ou les milieux ruraux. Les feuilles sont de forme ovale à triangulaire et se terminent par une pointe à leur extrémité.

Rappel : Elles se propagent très facilement soit à partir d'un petit fragment de tige ou de rhizome, soit grâce à ses fruits. Elles forment des massifs denses et monospécifiques en monopolisant les ressources disponibles et empêchant le développement des espèces indigènes d'autant plus que leurs racines ne sont pas capables de retenir le sol, ce qui pose d'importants problèmes lors de son installation au niveau de berges.



Signalements : Les renouées sont présentes sur tout le territoire du Grand Est.

Observations ponctuelles biodiversité

Les observations ponctuelles biodiversité sont des observations d'insectes isolés, originaux, et ils peuvent être aussi bien des ravageurs que non nuisibles ou même auxiliaires... Ces observations sont abordées dans les [9 BSV](#) de la saison 2025.



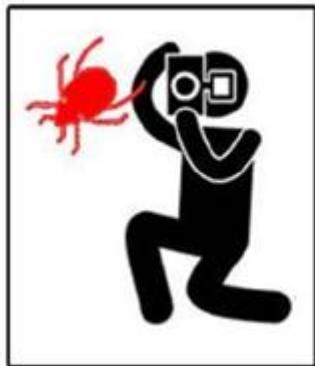
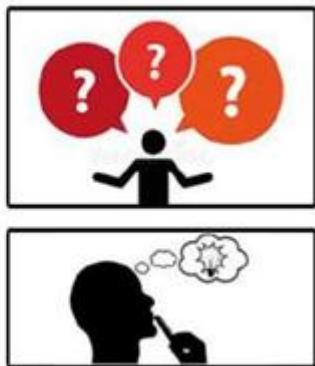
Observations ponctuelles	Fréquence	Intensité
Bombyx	1	1
Bombyx de la ronce	1	1
Bombyx du chêne	1	1
Bourdon coucou	1	1
Cercope sanguin	1	1
Chenille bourrue	1	1
Cicadelle	1	1
Coccinelle à damier	1	1
Criocère du lis	1	1
Cucullie de la camomille	1	1
Cucullie du bouillon blanc	1	2
Cuivré commun	1	1
Ecaille chinée	1	1
Frelon commun	1	1
Grand paon de nuit	1	1
Libellule Caloptéryx vierge	1	1
Lichénée du saule	1	1
Machaon	1	1
Mante religieuse	1	1
Orchis abeille	2	1
Orchis bouc	1	1
Papillon collier de corail	1	1
Papillon feuille morte	1	1
Punaise arlequin	1	1
Punaise verte	1	1
Sialis	1	1
Téléphore livide	1	1
Tircis	1	1





Suspicion d'organisme nuisible

Lors d'une découverte d'un organisme nuisible sur vos plantes ou de plantes envahissantes, nous vous conseillons de le prendre en photographie et de nous l'envoyer par mail à FREDON Grand Est, en prenant soin de mentionner la localisation précise, le végétal concerné et la date. FREDON Grand Est est un organisme à vocation sanitaire spécialisé dans le végétal, n'hésitez pas à nous contacter.



Crédit : BSV FREDON Nouvelle-Aquitaine

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau d'espaces verts. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, les observations ne peuvent être transposées telles quelles à tous les espaces verts.

Observations : Alincourt (08), Saint-Lambert (08), Paisy-Cosdon (10), Bouleuse (51), Cernay-Les-Reims (51), Châlons-En-Champagne (51), Chenay (51), Cormicy (51), Epernay (51), Germigny (51), Gueux (51), La Veuve (51), Ludes (51), Mardeuil (51), Muizon (51), Reims (51), Saint-Memmie (51), Sermiers (51), Sézanne (51), Taissy (51), Tinqueux (51), Trigny (51), Vertus (51), Saint-Dizier (52), Amance (54), Fontenoy-Sur-Moselle (54), Heillecourt (54), Malzéville (54), Maxéville (54), Nancy (54), Pont-A-Mousson (54), Richardménil (54), Saint-Max (54), Thiaucourt-Regniéville (54), Toul (54), Belleville-Sur-Meuse (55), Heudicourt-Sous-Les-Côtes (55), Nonsard-Lamarche (55), Vassincourt (55), Verdun (55), Freyming-Merlebach (57), Hambach (57), Manom (57), Metz (57), Metzeresche (57), Metzervisse (57), Neufgrange (57), Neunkirch (57), Réchicourt-Le-Château (57), Roth (57), Rurange-Lès-Thionville (57), Stiring-Wendel (57), Yutz (57), Châtenois (67), Eckbolsheim (67), Romanswiller (67), Sélestat (67), Strasbourg (67), Wasselonne (67), Colmar (68), Feldkirch (68), Rochesson (88), Rozières-Sur-Mouzon (88) et Ventron (88).

Rédaction et animation : FREDON Grand Est

Directeur de la publication : DRAAF Grand Est

Reproduction intégrale de ce bulletin autorisée.

Reproduction partielle autorisée avec la mention « extrait du BSV JEVI Bilan Grand Est du 26 novembre 2025 »

Coordination et renseignements : Vanille TADDEI - vanille.taddei@fredon-grandest.fr


**PREFET
DE LA RÉGION
GRAND EST**
Liberté

DIRECTION RÉGIONALE DE L'ALIMENTATION,
DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT


**FREDON
GRAND EST**